

SEANCE DU 09 FEVRIER 2016
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Etaient excusées : Mme CERREDO, Mme JEANNEAU

2016-01 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016

7.5 Subventions

Associations n'ayant pas de conseillers municipaux au sein de leur bureau :

Sporting Club Hamois	1 624 €	Tarif préférentiel
Anciens Combattants et AFN	216 €	
Coopérative scolaire	389 €	
A.D.M.R Le Horps	1118 €	1158 € demandés mais maintien à 1118 €, identique à 2015 € après un tour de table
Nuisibles (FDGON Le Ribay)	75 €	80 € demandés mais maintien 75 €, identique 2015
Gymastique Volontaire Hamoise	216 €	A noter une augmentation du nombre de licenciés
Télé-proton	50 €	

Total 3 688 €

Associations ayant pas un conseiller municipal au sein de leur bureau (sortie de la ou des personnes susceptibles d'être concernée(s) pour le vote :

<i>Comité des fêtes :</i>	0 € 1624 € versés en 2015	tarif préférentiel Ne demande pas de subvention mais l'achat et la remise d'un trophée à l'occasion de la course cycliste du Ham
<i>Amicale laïque</i>	499 €	tarif préférentiel
<i>Société de chasse Saint Hubert</i>	306 €	
<i>Génération mouvement Club des Bruyères</i>	216 €	tarif préférentiel
<i>Gaule Ribayenne</i>	200 €	
Total	1 221 €	

TOTAL : 4 909 € contre 7 127 € en 2015 (entre autres : subvention CCAS en moins, classe transplantées à reporter au 011....)

2016-02 DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES VILLAINES-LA-JUHEL

7.6 Contributions financières

Demande de mairie de Villaines-La-Juhel de participer financièrement aux Nouvelles Activités Périscolaires suite à la présence d'un enfant hamois à Villaines-La-Juhel (134.46 €).

Refus à l'unanimité des membres présents car une structure d'accueil similaire existe sur la commune et, à contrario, un enfant villainais est scolarisé au R.P.I. Le Ham/Loupfougères pour lequel aucune participation financière n'a été demandée.

2016-03 CIMETIERE : CLOTURE DE LA PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS REPUTEES A L'ETAT D'ABANDON

9.1 Autres domaines de compétences des communes

La procédure arrive à son terme (liste disponible à l'affichage) 76 concessions concernées, 65 reprises par la commune (les 11 autres étant entretenues par les familles, lesquelles se sont engagées par écrit).

Les monuments seront enlevés, à charge de la commune, avec remise en état du terrain. (demandes de devis en cours (LEPINAY et MELANGER). Les ossements seront déplacés dans la fosse commune après la vente des emplacements libérés.

Reprise sur deux années consécutives selon les critères retenus par la commission :

1. Enlever les tombes au bord des allées (pour un aspect visuel amélioré)
2. Enlever les tombes très abimées ou dangereuses.
3. Enlever les tombes dont les familles ne sont pas connues.

2016-04 ETUDE DE DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

2.3 Droit de préemption urbain

Présentée par Maître Gilles LERAY, Notaire à Villaines-La-Juhel (consorts BOUTELOUP pour les H n°339 et 668 (4 ares 66 ca). Abandon du droit de préemption.

2016-05 RENOUVELLEMENT CONTRAT HYGIENE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

1.4 autres types de contrat

Sujet annulé suite à une erreur administrative du laboratoire, contrat déjà en cours.

2016-06 AVIS ENQUETE PUBLIQUE TERTRE DE VILLERAY

2.2. Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

Avis favorable enquête publique Gaec Tertre de Villeray pour les lieux-dit « La Couasnière » « Le Tertre de Villeray », « La Peignerie », « Le Serais Géré » et « La Goupillière » à Javron-Les-Chapelles. (entres autres extension atelier lait, avec passage de 100 à 200 vaches laitières traites et taries pouvant être présentes simultanément).

2016-07 AVANCEMENT DE GRADE REDACTEUR PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE

Création grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juin 2016 à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

2016- 08 PRESBYTERE : REFLEXION

3.5 Autres actes de gestion du domaine privé

La procédure engagée suit son cours. Une réflexion est engagée quant à la destination future du bâtiment.

2016-09 COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

8.2 Aide sociale

Fonctionnement de la nouvelle commission

L'avis des membres de l'ancien Centre Communal d'Action Sociale sera sollicité en amont du conseil municipal pour chaque demande.

Demande de participation financière

Une famille hamoise demande une participation financière pour un voyage scolaire concernant son enfant scolarisé à Villaines-La-Juhel. Attente de précisions quant aux éventuelles aides financières perçues par la famille.

Repas offert aux personnes âgées de 65 ans et plus

Maintenu conformément à la décision de l'ex C.C.A.S mais offert par la commune. Préparé par Mme Nelly GILET (24 € par convive). Une participation probable de 5€ par convive sera demandée pour le repas 2017.

2016-10 FRELONS ASIATIQUES : DEMANDE DE REMBOURSEMENT

9.1 Autres domaines de compétences des communes

La demande de remboursement reçue d'un particulier pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques sur sa propriété n'a pas été acceptée. Suite à un vote à bulletins secrets, 2 voix pour le remboursement total et 7 contre.

2016- 11 CONVENTION DECHETS C.C.M.A.

5.7 Intercommunalité

Renouvellement au titre de 2015. (Régularisation administrative).

AFFAIRES DIVERSES

Points d'apports volontaires : La communauté de communes du Mont des Avaloirs, compétente en la matière, va procéder à la suppression de tous les contenaires de poubelles ménagères situés en campagne. Ils seront remplacés par uniquement 2 emplacements de points d'apport volontaires fixes avec des contenaires semi-enterrés. Les 2 emplacements choisis sont la salle socioculturelle et la Gare. L'assemblée délibérante regrette la disparition des différents sites de collecte en campagne mais prend note de l'importance d'inciter au tri sélectif des déchets en vue de faire baisser à terme les redevances.

Déchetteries : Pour information, des vignettes seront distribuées aux usagers.

Ecole de l'Art : la communauté de communes met en place une école de l'Art, il s'agit d'une école d'arts plastiques à destination des adultes et des enfants. Les sites de Javron-Les-Chapelles et de Le Ham (Espace des Arts Le Ham) pourraient être retenus.